

Regard

sur

Repentigny

repentigny.ca



Ce bulletin est imprimé à partir de papier recyclé. Après en avoir fait la lecture, nous vous encourageons à lui donner une seconde vie en le déposant dans votre bac de recyclage.

Jour de la Terre

Devenir une ville verte, résiliente et écoresponsable

À l'approche du Jour de la Terre, le 22 avril, la Ville de Repentigny réaffirme son engagement à investir dans un milieu de vie plus vert, plus résilient et plus durable afin de faire face aux changements climatiques. Du même élan, elle remercie les citoyen.ne.s mobilisé.e.s qui posent chaque jour des gestes précieux pour l'environnement et contribuent au développement d'une communauté écoresponsable forte.

« Pour faire face aux changements climatiques, nous devons préparer dès aujourd'hui la ville de demain. Cela signifie de nous adapter pour assurer la qualité de vie des Repentinois.es et la pérennité de nos parcs et espaces verts, de nos installations et bâtiments municipaux et de nos services publics, entre autres. Voilà ce qui guide maintenant les actions des équipes de la Ville, telles que l'urbanisme et le développement durable, la gestion des infrastructures, ou les travaux publics et les parcs. Nous sommes tous mobilisés pour développer la ville autrement et de façon durable », affirme Nicolas Dufour, maire de Repentigny.

Développer la ville autrement

Lors de l'adoption de sa Politique environnementale, en 2016, la Ville de Repentigny s'est formellement engagée dans la lutte aux changements climatiques. Depuis, de nombreux efforts ont été consacrés à concrétiser un milieu de vie où la nature, l'urbanisation et le milieu agricole cohabitent et interagissent harmonieusement, et ce, au bénéfice des générations présentes et futures.

« Nous sommes tous mobilisés pour développer la ville autrement et de façon durable. »

– Nicolas Dufour

Déjà, les Repentinois.es profitent de nombreuses améliorations durables dans leur milieu de vie. Mentionnons entre autres l'ajout de trottoirs et le développement du réseau cyclable, qui facilitent le transport actif, la réduction d'îlots de chaleur par la plantation d'arbres ou l'éclairage de rue au DEL, qui favorise l'économie d'énergie.

Dans la continuité des actions en cours, l'administration Dufour a identifié quatre axes prioritaires de développement en matière d'environnement. Au cœur de ces priorités se trouvent les enjeux liés à la protection et à la valorisation des espaces boisés. À ce chapitre, l'acquisition récente des Sentiers de la Presqu'île, en partenariat avec la Ville de Mascouche, représente une avancée majeure qui permettra la conservation et la mise en valeur de ce parc nature unique dans Lanaudière. De même, le renouvellement en 2022 du programme d'aide financière pour la plantation d'arbres donnera aux Repentinois.es les moyens de verdifier leur cour et de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans leur quartier (voir détails du programme en page 7).

L'électrification des transports figure aussi au premier plan des mesures à mettre en place pour réduire l'empreinte écologique de la municipalité. Pour ce faire, le déploiement du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques se poursuit sur le territoire. En 2022, l'ajout de bornes aux parcs Rivest et de la Seigneurie portera à 21 le nombre de bornes auxquelles les citoyens auront accès pour rouler vert. Parallèlement, la Ville augmente le nombre de voitures électriques dans son propre parc automobile, dont la toute première autopatrouille électrique au Québec.

Également, l'administration entend poursuivre les efforts pour réduire collectivement la quantité de déchets conduits à l'enfouissement, dans le but notamment de limiter les rejets de



▲ Kevin Buteau, conseiller municipal district - 10 et Jennifer Robillard, conseillère municipale - district 8, plantent deux arbres pour commémorer les citoyen.ne.s décédé.e.s de la COVID-19 et pour honorer les travailleurs essentiels durant la pandémie.

gaz à effet de serre, cause première du réchauffement climatique. À cette fin, des campagnes d'éducation et de sensibilisation contribuent à outiller les citoyens pour un meilleur tri de leurs matières résiduelles. En outre, la Ville adoptera en 2022 des mesures pour optimiser davantage la collecte des matières résiduelles sur le territoire. Plus de détails seront communiqués au cours des prochaines semaines à ce propos.

Enfin, la Ville souhaite encourager l'agriculture urbaine, qui contribue à la réduction des îlots de chaleur et au verdissement des quartiers. Déjà, un premier potager urbain verra le jour cet été, à l'agora de l'hôtel de ville. Cet espace deviendra un lieu de rendez-vous pour tous les citoyens désireux d'adopter une alimentation saine et locale tout en tissant des liens avec les membres de leur communauté.

Encourager l'écocitoyenneté

Bien qu'il s'agisse d'un enjeu planétaire, la lutte aux changements climatiques se gagne à petits pas chaque jour, au sein des municipalités, grâce à l'engagement de l'administration municipale et de la communauté. Qu'il s'agisse de planter un arbre, d'installer une borne de recharge pour véhicule électrique ou d'aménager un potager, la Ville soutient ces initiatives citoyennes qui participent au développement d'un environnement sécuritaire et durable pour les générations à venir.

« Nous voulons incarner un changement positif pour les Repentinois.es et faciliter le développement de l'écocitoyenneté. C'est pourquoi nous appuyons financièrement plusieurs gestes ou initiatives écoresponsables, notamment en matière d'habitation durable et de verdissement des quartiers. Toute la communauté est invitée à profiter de ces programmes dont les bénéficiaires sont à la fois individuels et collectifs », conclut M. Dufour.

Devenez écocitoyen !

Profitez des nombreuses subventions offertes par la Ville pour aménager votre intérieur et votre extérieur de façon écoresponsable ! Découvrez-en plus sur nos programmes en page 7.



Les essentiels du mois

Votre aide-mémoire municipal

Toutes les informations utiles à la vie citoyenne en un seul coup d'œil. Repérez-les facilement sur notre page Facebook ou encore abonnez-vous à notre infolettre Regard en bref au repentigny.ca pour les recevoir directement par courriel.

Suivez-nous sur





Budget Girard

Repentigny s'assurera de tirer son épingle du jeu

Mes chers concitoyennes et concitoyens, à la suite du dévoilement du budget Girard, notre administration s'est déjà mise au travail pour cibler les mesures financières qui viendront positionner Repentigny afin qu'elle tire son épingle du jeu dans des domaines aussi majeurs que le logement social, le développement économique et la mobilité.

Avec un taux d'inflation préoccupant, certains d'entre vous ont de la difficulté à rejoindre les deux bouts. La crise du logement est d'ailleurs l'un des enjeux actuels que votre conseil municipal priorisera afin de pallier la pénurie de logements abordables. Partant du principe que chaque individu mérite un chez-soi sûr et de qualité, nous profiterons des investissements de Québec afin de mettre à niveau notre parc de logements à loyer modique vieillissant. Notre attention sera aussi portée sur les sommes dédiées au secteur du tourisme pour la construction de notre nouvelle marina, de même que celles prévues pour donner une plus grande robustesse financière à nos entreprises locales.

Quant aux annonces sur la mobilité, notre forum démontrera au gouvernement de M. Legault que Repentigny mérite des projets structurants en matière de transport collectif. Après tout, nous participons pleinement à l'essor économique et social du Grand Montréal. Les Repentinois.es ont donc le droit d'aspirer à ne plus vivre dans la congestion routière, c'est légitime de leur part.

Célébrons notre Terre par de petits et grands gestes

Nous le savons tous, la lutte aux changements climatiques n'est pas un mythe, mais plutôt l'un des plus grands enjeux de notre siècle. Les municipalités ne sont pas épargnées puisque les effets des changements climatiques ont un impact direct sur nos infrastructures et la qualité de vie de nos citoyens. Devant cette réalité, nous avons une responsabilité collective de poser des gestes concrets, petits ou grands, afin que Repentigny soit plus verte et surtout, qu'elle s'illustre par sa performance écologique.

À l'approche du Jour de la Terre, sachez que vos élus municipaux continuent à mettre en œuvre des mesures phares en matière de résilience et d'adaptation climatique. Alors que la planète se réchauffe, il est impératif de repenser autrement notre ville. Il faut la bâtir de manière à ce que la nature, l'urbanisation et le milieu agricole cohabitent harmonieusement et en complémentarité. Dans cet esprit, plusieurs initiatives seront mises de l'avant, telles que moderniser notre politique sur la foresterie, valoriser notre biodiversité, ou encore, encourager davantage notre autonomie alimentaire. Voilà des actions tangibles et efficaces pour préserver notre environnement et garantir un avenir meilleur pour les prochaines générations.

Le maire
Nicolas Dufour

Connaissez-vous vos élu.e.s?

Kevin Buteau

Conseiller municipal du district 10 depuis 2017
Président du Comité consultatif d'urbanisme

- Père d'un jeune enfant, M. Buteau s'implique au sein de la communauté en donnant du temps à divers organismes comme le Club optimiste de Le Gardeur.
- Avocat plaidant en droit du travail et de l'emploi chez Lussier depuis bientôt 10 ans, il est diplômé d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ainsi que membre du Barreau du Québec depuis 2012.
- Grand sportif aux multiples talents, il voue une admiration sans bornes au compositeur John Williams qui a marqué sa jeunesse en donnant vie à de nombreux films cultes.

« Malgré mon air parfois sérieux, j'ai toujours conservé mon cœur d'enfant! »
– Kevin Buteau



Normand Urbain

Deuxième mandat en tant que conseiller municipal du district 12 (premier mandat entre 2013 et 2017)

Président du Comité environnement et résilience climatique

- Fier acériculteur et copropriétaire d'une érablière familiale certifiée biologique, M. Urbain est diplômé d'un baccalauréat en commerce de l'Université Concordia.
- Père de deux enfants et amoureux de la nature, il s'est impliqué pendant plus de 20 ans dans le Mouvement scout, tant au niveau local que national, ce qui lui a permis de recevoir des distinctions d'honneur.
- Encore aujourd'hui, il continue de donner de son temps pour plusieurs organismes et événements sur le territoire, comme la Fête au Petit Village, le conseil d'établissement de Franklin Hill ainsi qu'à la coopérative de solidarité Havre du Petit Village.



« J'adore la nature surtout les randonnées en montagne ou près de lacs. Je suis également un grand adepte du camping. Mon ressourcement passe par ces moments magiques passés en plein air »
– Normand Urbain

Lettre ouverte

Depuis cinq ans, j'ai le bonheur de faire partie de l'équipe du Réseau des bibliothèques de Repentigny à titre de chef de section du Créalab. Cela n'était pas prévu, puisque j'ai commencé mon parcours professionnel à titre de libraire. Un jour, un client m'a vu interagir avec un groupe d'adolescents à la librairie où je travaillais étant lui-même bibliothécaire de formation, il m'a expliqué que les bibliothèques publiques avaient besoin de spécialistes pour développer des programmes sur mesure pour la clientèle adolescente. Avais-je déjà envisagé la profession de bibliothécaire? Non... mais lorsque j'ai pris conscience du rôle social des bibliothèques, j'ai compris que j'avais trouvé ma vocation!

Au Créalab, je suis soutenu par une équipe formidable. Chaque jour, nous accueillons des adolescents que nous avons appris à connaître et à interpeller par leurs prénoms. Notre tâche est de les initier à la création numérique. Ce que j'aime, par-dessus tout, c'est d'avoir le sentiment de faire œuvre utile en contribuant à leur épanouissement personnel et scolaire. Notre équipe est soucieuse d'adopter, en tout temps, une approche humaine et personnalisée. Nous sommes conscients que plusieurs adolescents ont des besoins particuliers et nous nous adaptons à leurs diverses réalités. Par exemple, certains usagers doivent composer avec les troubles du spectre de l'autisme et nous avons à cœur de bien les servir. D'ailleurs, en ce mois de l'autisme, je ne peux passer sous silence l'une de mes plus grandes satisfactions professionnelles, celle d'avoir guidé Justin, un stagiaire autiste. Ce jeune a réussi un parcours impressionnant au Créalab... Une expérience marquante et toute aussi enrichissante pour lui que pour moi!

Je me sens privilégié de voir briller ces adolescents parmi nos usagers réguliers! J'ai souvent l'occasion d'en accompagner quelques-uns pour réaliser des projets individuels et aussi d'accueillir des groupes scolaires spécialisés. À leurs côtés, j'ai la chance d'assister aux apprentissages et de voir naître des projets originaux. À mon avis, la mixité et l'interaction parmi nos clientèles ont pour effet d'encourager les forces uniques des individus et de valoriser l'inclusion. Mon travail est donc très motivant!

Ismaël Billil



Maintien à domicile des aînés

Les propriétaires de 65 ans ou plus recevront un chèque de 75 \$

Dans le cadre de son programme de maintien à domicile des aînés, la Ville de Repentigny enverra par la poste, vers la mi-avril, un chèque de 75 \$ à toute personne admissible s'y étant inscrite.

Rappelons que pour l'année 2022, toute personne âgée de 65 ans ou plus au 31 décembre 2021 et qui, à cette date, était propriétaire et y résidait (et qui répond toujours à ces conditions lors du traitement de sa demande) est admissible à cette subvention. Outre ces conditions et comme stipulé dans le Règlement visant à accorder une subvention pour favoriser le maintien à domicile des propriétaires âgés de 65 ans et plus, cette aide financière est limitée à un demandeur par unité d'habitation.

«À l'instar des familles repentignoises, nos aînés occupent une place significative et apportent une vitalité et une énergie uniques au sein de la communauté. Leur présence est essentielle au développement harmonieux de la municipalité, tant sur les plans communautaire, social et culturel. Toute intervention visant à favoriser leur maintien à domicile s'inscrit dans notre vision, celle du vivre ensemble », souligne Nicolas Dufour.

« Cette mesure incitative s'inscrit dans le cadre de la Politique de la famille et des aînés de la Ville et vise à encourager l'autonomie de nos concitoyens du bel âge en leur offrant du soutien et en

les aidant à demeurer propriétaires de leur résidence située sur le territoire ». En tant que « Municipalité amie des aînés », notre organisation a à cœur de considérer leurs préoccupations, leurs besoins, leurs intérêts et leurs aspirations afin de mettre en place des initiatives visant à leur offrir un milieu de vie sain et épanouissant dans lequel ils peuvent évoluer avec quiétude », ajoute Martine Gendron, conseillère municipale et présidente de la commission Intergénérationnelle familles, aînés et relations avec le milieu communautaire.

Vous êtes éligible, mais n'êtes pas encore inscrit ?

Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir le formulaire de demande d'admissibilité sur le site Internet de la Ville au repentigny.ca (section « Services aux citoyens/Subventions pour les citoyens ») et à le retourner avant le 31 décembre 2022 accompagné des pièces justificatives demandées.

Pour plus d'information, visitez le site internet à l'adresse ci-haut mentionnée ou communiquez avec la Division de la taxation au 450 470-TAXE (8293) ou à taxation@repentigny.ca.

Important !

En 2020, le Règlement a été modifié afin d'uniformiser le montant alloué pour l'ensemble des bénéficiaires et n'est plus, depuis, rattaché à la consommation d'eau à titre de base de référence. Ce changement a été adopté dans un esprit d'équité pour tous et dans un souci de respect de notre politique environnementale.

Apiculture urbaine à l'hôtel de ville

Le réveil des abeilles, annonciateur de la pollinisation

Après la longue saison froide, les abeilles ayant hiverné dans les ruches installées sur le toit de l'hôtel de ville se réveillent tout doucement et s'apprêtent à polliniser les quartiers environnants. Elles se délecteront toute la belle saison de la flore urbaine, principalement dans le quadrilatère formé par l'Espace culturel, puisqu'elles se déplacent dans un rayon de 2 à 5 km de leur ruche.

Rappelons que ce projet d'apiculture urbaine, que la Ville a mis en place au printemps 2021 en collaboration avec l'entreprise sociale Alvéole, a pour objectif de contribuer au verdissement local et au développement de la biodiversité en ville, en plus de produire un miel des plus local. Cette initiative aidera également à compenser le déclin important que connaissent les populations d'abeilles, de papillons, de bourdons et autres pollinisateurs partout au monde. Ce déclin représente un enjeu sérieux, puisque les abeilles sont responsables de la pollinisation de plus de 130 cultures de fruits et de légumes à l'échelle planétaire, ce qui constitue le tiers de notre alimentation.



Plus de 50 000 abeilles au boulot

Les quelque 10 000 abeilles initialement accueillies pour le projet pilote l'an passé se sont rapidement multipliées, et continueront de le faire cette année; elles seront plus de 50 000 à s'affairer à produire du miel. Saviez-vous que les fleurs des érables et des pissenlits, riches en nectar, sont parmi les premières sources de nourriture pour les abeilles? Pour celles-ci, un milieu de vie urbain comme celui de Repentigny offre beaucoup d'atouts : abondance de ressources florales, absence de pesticides, climat tempéré et disponibilité de sources d'eau. Peut-être les apercevrez-vous butiner, notamment dans le potager urbain qui prendra place à l'agora de l'hôtel de ville cet été...

Nous vous invitons à suivre l'évolution de notre communauté d'abeilles au <https://myhive.alveole.buzz/ville-de-repentigny>.

Les saines habitudes et le vivre ensemble au cœur d'un nouveau projet

Un potager urbain universel verra sous peu le jour

Alors que le printemps est bel et bien amorcé, la Ville — en partenariat avec le Comité Écologique du Grand Montréal (CEGM) dans le cadre de Verdir pour l'Avenir — s'affaire à l'élaboration d'un projet gratuit et libre d'accès visant à offrir à la population un magnifique potager urbain universel, qui sera aménagé vers le début juin 2022 à l'agora de l'hôtel de ville. Conception, fabrication, plantation et entretien font partie de ce projet à vocation écologique qui permettra aux citoyennes et aux citoyens de s'approvisionner, dès le début de la saison estivale, en légumes et fines herbes frais, biologiques et variés.

Cet endroit convivial a été pensé dans l'optique d'encourager les saines habitudes de vie et d'améliorer le vivre ensemble.

Tous pourront faire la cueillette de produits d'alimentation de qualité, et ce, grâce à des bacs de plantation adaptés autant pour les personnes à mobilité réduite, que pour les enfants et les aînés. L'accessibilité universelle des lieux favorisera la tenue d'activités propices à l'apprentissage et à la découverte ainsi que les échanges intergénérationnels et interculturels, pour le bien-être de la collectivité.

Envie d'en savoir davantage? Restez à l'affût! Nous vous partagerons tous les détails concernant l'évolution de ce projet dans nos prochaines communications.

Vos questions, nos réponses

Quand le nettoyage des rues aura-t-il lieu ?

Le Service des travaux publics débutera l'opération du nettoyage des rues (voies et espaces publiques) dès que les bancs de neige auront fondu sur l'ensemble des rues et que les températures seront positives. Toutefois, le déroulement et la séquence des opérations sont en fonction des conditions climatiques. Il est donc possible que cette opération soit interrompue quelques jours si les conditions météorologiques ne sont pas favorables.

Prendre note que le balayage des rues prend minimum 8 semaines, car il y a plus de 500 kilomètres à nettoyer sur le territoire repentinois et qu'environ deux passages sont requis dans chaque rue afin de compléter un premier nettoyage. Durant le restant de la saison estivale, les rues sont nettoyées environ une fois par mois ou au besoin seulement.

Réponse donnée par le Service des travaux publics



Saviez-vous que...

En 2020, la Ville de Repentigny a pris la décision de cesser l'impression de la brochure *Loisirs Culture*. Un choix réfléchi à la suite de la lecture de l'édition 2020 du rapport NETendance affirmant que 97 % des foyers québécois ont un accès Internet à la maison. De plus, avec la montée des abonnements à Internet au cours des 10 dernières années, la Ville s'assurait ainsi que la majorité des foyers pourraient consulter la brochure et profiter des activités.

Depuis que la brochure *Loisirs Culture* n'est plus imprimée, la Ville réduit ses impressions de 8 160 000 copies par année. Cela représente un premier pas pour la réduction de la consommation de papier et un geste écoresponsable. D'ailleurs, compte tenu du volume de pages de cette brochure, cette décision permet de sauver plusieurs arbres annuellement.

À noter, pour les personnes qui désirent obtenir une copie papier, nous imprimons encore 300 brochures que nous distribuons dans les établissements suivants : Bibliothèque Robert-Lussier, Bibliothèque Edmond-Archambault, Hôtel de ville de Repentigny, Centre aquatique Jacques-Dupuis, Centre d'art Diane-Dufresne, Centre À Nous, Complexe sportif Gille-Tremblay, Centre récréatif de Repentigny et Centre communautaire Laurent-Venne.



Centre d'art Diane-Dufresne

Deux nouvelles expositions à voir cet été

Le Centre d'art Diane-Dufresne présente, du 3 mai au 2 octobre 2022, *Les cowboys fringants, une exposition*. Les commissaires Anne-Marie Matteau et Philippe Lupien nous proposent un parcours ludique et analytique qui célèbre la carrière exceptionnelle de ce groupe musical phare de la culture québécoise. Depuis 25 ans, Les Cowboys Fringants se démarquent par leurs succès populaires et par leur longévité. Ils ont conquis le cœur de la francophonie avec un répertoire de chansons qui va droit au cœur par ses thèmes, ses préoccupations sociales et environnementales.



© John Londono

En complément de programme, les visiteurs pourront découvrir dans le Studio D, du 22 juin au 2 octobre 2022, l'exposition *Mon Amérique* du globetrotteur invétéré Jean-René Dufort alias « Infoman ». Cela fera bientôt 22 ans, qu'il tend son micro sur les ondes de Radio-Canada en posant un regard lucide, non dénué d'humour, sur les gens et les événements qui façonnent l'histoire du monde contemporain qui s'écrit au quotidien.

Cet observateur de la comédie humaine nous propose une série de photographies sur le territoire nord-américain qui reflète son parcours nomade. Par sa sensibilité, sous des dehors parfois extravagants, il aborde des thèmes universels propres à tous les humains.

Cet avant-goût de la programmation vous a plu? Elle vous sera dévoilée, sous peu, en marge de l'exposition. Pour tous les détails, consultez le espaceculturel.repentigny.ca.



© Jean-René Dufort

Semaine québécoise des familles

La Fête des familles est de retour

La Semaine québécoise des familles, qui se déroulera du 9 au 15 mai prochain, est un événement de promotion et de valorisation de la famille. Pour souligner cette semaine thématique, la Ville propose à ses citoyen.ne.s, en collaboration avec des organismes partenaires, plusieurs activités inspirantes et divertissantes, qui plairont aux petits et grands.

L'événement phare de la programmation est assurément la Fête de la famille, de retour cette année après avoir été mise sur « pause » pendant deux ans en raison de la pandémie. Le samedi 14 mai, enfants, parents et grands-parents sont invités à se rendre au parc Marie Soleil Tougas pour se divertir en plein air, de 10 h à 16 h : spectacle « Les Petites Tounes dans l'univers », jeux gonflables, maquillage et autres surprises attendent les participants et feront de cette journée un moment des plus agréables.

« La Ville est très heureuse d'offrir une programmation permettant aux citoyennes et aux citoyens de célébrer la famille dans un contexte un peu plus normal cette année, voire plus festif, grâce au retour de la grande fête familiale que nous organisons en plein air et qui se déroulera sous le thème de la musique. Cet événement rassembleur et ludique est également le prétexte parfait pour les familles repentignoises de tisser des liens avec la communauté et d'échanger sur leur vie de quartier », souligne le maire, Nicolas Dufour.

Activités gratuites

■ Ados, infos, boulot

9 mai, 17 h à 18 h 30
Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption (10, rue Notre-Dame)
Soirée d'information parents/ados pour outiller les jeunes dans leur quête d'un premier emploi.
Information et inscription au 450 581-3795 ou info@cjela.qc.ca

■ Tennis en famille

13 mai, de 10 h à 13 h
Centre récréatif de Repentigny (710, rue Pontbriand)
Apportez vos tennis et vos balles.
Réservation requise au 450 657-8988

■ Fête de la famille

10 h à 16 h
Parc Marie-Soleil Tougas (250, rue de la Paix)
Spectacle *Les Petites Tounes dans l'univers*, jeux gonflables, maquillage et autres surprises.



■ Bain familial animé

14 mai, de 14 h à 16 h
Centre aquatique Jacques-Dupuis (130, rue Valmont)
Parcours d'Aquafête, pataugeoire (chasse au trésor), tremplins et glissade.



■ Portes ouvertes hockey féminin

14 mai, de 11 h à 13 h
Aréna de Repentigny (80, boul. Brien)
Organisation du hockey mineur féminin Lanaudière
Journée d'initiation permettant à de futures adeptes du hockey de 5 à 14 ans de sauter sur la glace.
Équipement prêté sans frais (chaque participante recevra un chandail souvenir).
Inscription au organisationhmfl.com



■ Badminton en famille

15 mai, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
École le Bourg-Neuf (168, rue Colbert)
Réservation non requise.
Apportez vos raquettes et vos volants.

Découvrez également la programmation culturelle du *Festival Petits bonheurs* proposée par l'Espace culturel au espaceculturel.repentigny.ca.



Repentigny - L'Assomption
Du 1^{er} au 22 mai 2022

FESTIVAL

Petits
bonheurs

LE RENDEZ-VOUS CULTUREL
DES TOUT-PETITS

Le Festival Petits bonheurs

Du 1^{er} au 22 mai, les Villes de Repentigny et de L'Assomption, en collaboration avec Diffusion Hector-Charland, s'unissent pour vous présenter une programmation haute en couleur, afin d'initier les tout-petits à la culture et aux différentes disciplines artistiques. Au programme : spectacles, parcours littéraire, ateliers d'éveil artistique, et plus encore.

En voici un aperçu :

Dans mon baluchon

Le Théâtre Advienne que pourra vous invite à un spectacle animé et poétique qui vous fera découvrir une pièce inspirée du livre *L'Opéra de la lune* de Jacques Prévert. Ce conte musical et fantaisiste aborde avec douceur et humour les thèmes de la solitude, de l'imaginaire et de la différence. Préparez votre baluchon, on part en voyage sur la lune.



© Domrob Films

Matinée en famille

Une journée d'activités conçue pour les tout-petits et leurs grands-parents dans le cadre de la Semaine québécoise intergénérationnelle et du Festival Petits bonheurs. Danse en famille, prestation du Chœur



© Joëlle Simard-Lapointe

d'enfants et ateliers de création animeront le parvis du Théâtre Alphonse-Desjardins.

Éloi, le hautbois qui avait perdu son LA

Pour préserver l'harmonie du groupe, Éloi part en quête de la note perdue, voyageant à l'intérieur même de la partition musicale, et visitant au passage tous ses camarades instruments. Un conte théâtral et musical à vivre!

Le Trésor de PPS Danse

Un spectacle de danse et d'éveil culturel où les tout-petits sont plongés dans un univers poétique aux mille trouvailles. Le spectateur se laisse porter par l'histoire d'un frère, d'une sœur et leur chat Piano, où l'ennui cède rapidement la place à la créativité.

Je ne suis pas ta maman

Dans les arbres de l'Espace culturel se cache une histoire qui raconte le périple d'Otto, un écureuil au grand cœur qui croise le chemin d'une drôle de créature qui le prend pour sa maman! Inspiré du livre *Je ne suis pas ta maman* de Marianne Dubuc, le parcours visuel et littéraire, vous guidera à la découverte des fragments de l'histoire.

Programmation complète, au espaceculturel.repentigny.ca.

Mois TOUGO

Repentigny vous accompagne dans votre quête du mieux-être

Afin de vous encourager à adopter de saines habitudes de vie et être physiquement plus actifs, Repentigny publiera pendant tout le mois d'avril du contenu sur sa page Facebook en s'inspirant de TOUGO (anciennement Défi Santé), une plateforme Web 100 % québécoise. Dossier spécial «Se sentir bien dans sa ville», concours, balados et articles thématiques : montougo. ca est une véritable mine d'informations et de conseils santé qui peuvent assurément vous aider à passer de l'intention à l'action.

Activités repentignoises

Puisque le territoire repentinois possède de nombreuses installations dédiées à des activités de loisir ou à des activités

sportives, des espaces verts attrayants pour se dégourdir en plein air ainsi que de nombreux modules de jeux variés pour le divertissement des enfants, nous vous invitons à découvrir comment appliquer les précieux conseils de l'équipe TOUGO dans nos parcs et édifices municipaux : stations d'entraînement gratuites dans les parcs, randonnées dans les Sentiers de la Presqu'île, activités libres dans nos centres sportifs, conférence et suggestions de livres qui font du bien dans nos bibliothèques... Voilà autant d'options à votre disposition pour vivre ce mois santé selon vos besoins et moyens.

Demeurez à l'affût en suivant notre page Facebook, ou en consultant le repentigny.ca/calendrier.

Bougeons ensemble

Séance de yoga en famille ou entre amis

La Ville s'affaire à préparer la deuxième édition de Bougeons Ensemble, une activité festive et rassembleuse qui marquera le lancement de la programmation sportive de l'été. Cette année, elle vous propose une séance de yoga gratuite en plein air qui se déroulera le 28 mai prochain, à 10 h, au parc Larochelle.

Profitez de ce moment privilégié de détente en plein air pour apprendre à relaxer et à respirer à l'aide de différentes postures en compagnie des professeuses d'Espace Fitness.

Restez à l'affût! Surveillez nos prochaines communications pour obtenir plus de détails.



Agenda culturel

Centre d'art Diane-Dufresne

3 mai au 2 octobre : *Les cowboys fringants*, une exposition, Anne-Marie Matteau et Philippe Lupien commissaires

6 et 10 mai, 19 h 30 : Conte animé *Le Magicien d'Oz*

Tous les détails au espaceculturel.repentigny.ca

Bibliothèque Robert-Lussier

21 avril, 19 h : *Côtoyer le rythme de l'autisme*, offert par la Société de l'Autisme Région Lanaudière

22 avril, 9 h 30 et 10 h 30 : *Contes surprises* avec Lucie

23 avril, 11 h : *Heure du conte* avec invitée spéciale, Annie Groovie, autrice et illustratrice

23 avril, 14 h : *Rencontre d'auteure* avec Audrée Wilhelmy

26 avril, 19 h : *Ouvrir la porte aux changements* avec Isabelle Laffèche, autrice et conférencière

26 avril, 13 h 30 : Initiation aux ressources numériques

3 mai, 19 h : *Maudites hormones!* avec Sarah Rodrigue, autrice, blogueuse et chroniqueuse

4 mai, 19 h : Le culte Star Wars

7 mai, 10 h 30 : *Heure du conte* avec invitée spéciale, Marianne Dubuc, autrice et illustratrice

7 mai, 14 h : *Heure du conte* avec invité spécial, Jacques Goldstyn, auteur et illustrateur

12 mai, 18 h 45 : *Organiser le quotidien : pour favoriser l'épanouissement des parents et des enfants* avec Dominique Bernèche, Les Belles Combines

Tous les détails au bibliotheques.repentigny.ca

Espace culturel de Repentigny

Inscription pour Le Marché des petits entrepreneurs

L'Espace culturel ouvre officiellement sa période d'inscription pour *Le Marché des petits entrepreneurs* qui aura lieu le 4 juin prochain, de 11 h à 15 h sur le parvis du Théâtre Alphonse Desjardins. Encore cette année, les jeunes de 5 à 17 ans sont invités à vivre une expérience entrepreneuriale, d'un jour, à la fois créative et originale.

Cet événement leur offrira la possibilité de créer un projet d'entreprise et de mesurer leur fibre entrepreneuriale tout au long de cette aventure. Ce sera également une opportunité pour eux d'apprendre tout en développant leur persévérance, leur créativité et leur confiance.

«Nous sommes très heureux d'accueillir, pour une seconde année, ce marché coloré et festif qui permettra aux jeunes de mettre à profit leur talent et leur grande ingéniosité. Je les encourage à prendre part à cette journée enrichissante qui s'avèrera, pour certains d'entre eux, les premiers pas vers une vocation entrepreneuriale,» souligne Katrine Courtemanche-Gulian, chef de division au Service des arts, de la culture et des lettres.

En 2021, près d'une vingtaine de jeunes ont goûté au plaisir d'entreprendre en proposant une panoplie de produits tout aussi originaux les uns que les autres : pâte à modeler maison, chouchous pour les cheveux, bougies faites de cire de soja, et plus encore. Vous avez de petits entrepreneurs en herbe à la maison? Inscrivez-les sans tarder au *Marché des petits entrepreneurs de l'Espace culturel de Repentigny* au petitsentrepreneurs.ca.



© Joëlle Simard-Lapointe

Programme d'AEC en Diversité policière

Le SPVR s'engage dans un programme pour diversifier ses effectifs

Le Service de police la Ville de Repentigny (SPVR), en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, participe au programme AEC Diversité policière afin de favoriser une meilleure représentativité de la population au sein de son équipe. Ce programme s'adresse aux personnes autochtones ou issues de minorités visibles ou ethniques qui n'ont pas suivi une formation en techniques policières.

Les candidat.e.s retenu.e.s recevront une promesse d'embauche par le SPVR, suivant la réussite de leur formation collégiale accélérée leur permettant d'intégrer le Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'École nationale de police du Québec.

Pour Éric Racette, directeur adjoint au SPVR, « la participation à ce programme permet de faciliter l'intégration de personnes issues de la diversité aux effectifs actuels, répondant ainsi à l'un des engagements pris dans le plan d'action du SPVR Évoluons au rythme de notre communauté ».

De son côté, Sophie Presseau, agente de prévention, communications et soutien à la communauté, encourage toutes les personnes à ne pas hésiter à bénéficier de cette opportunité! Étant elle-même issue d'une minorité visible, elle précise que jamais, en 18 ans de carrière, elle ne s'est sentie jugée ou mise à l'écart par ses collègues en raison de la couleur de sa peau ou de ses origines. « Le cheminement accéléré est une belle initiative pour intéresser et attirer ces gens qui ont des champs de compétences et des connaissances complémentaires et qui seront pertinentes tant pour compléter l'équipe que pour servir la population. Travailler au SPVR, c'est avoir la chance de faire partie d'un service de police où la proximité citoyenne est présente et possible. »

Il est prévu que la prochaine cohorte débute sa formation collégiale à l'automne 2022, et poursuite en 2023 avec le Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie à l'École nationale de police du Québec.

Si ce programme vous intéresse, vous avez jusqu'au 20 avril 2022 pour déposer votre candidature. Pour plus d'information sur le programme visitez le repentigny.ca/aec-police.

PROGRAMME AEC DIVERSITÉ POLICIÈRE



POUR NOTRE COMMUNAUTÉ

Viens suivre une formation collégiale accélérée qui te permettra d'intégrer le Programme de patrouille-gendarmerie de l'École nationale de police du Québec.

- Une promesse d'embauche pour un poste au SPVR (conditionnelle à la réussite de la formation)
- Un environnement de travail stimulant et non routinier
- Des conditions de travail avantageuses

En collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, le Service de police la Ville de Repentigny (SPVR) participe au programme AEC Diversité policière afin de favoriser une meilleure représentativité de la population au sein de son équipe par l'accès à l'attestation d'études collégiales en Techniques policières.

OBTIENS PLUS D'INFORMATIONS ET POSTULE EN LIGNE
REPENTIGNY.CA/AEC-POLICE



Subvention pour la mise en place d'un projet touchant la violence conjugale

Le SPVR a reçu la confirmation qu'il recevra une nouvelle subvention annuelle du ministère de la Sécurité publique à hauteur de 145 000 \$ pour un projet pilote en matière de violence conjugale pouvant aller jusqu'à cinq ans.

Le projet soumis par le SPVR s'inscrit dans le plan d'action Évoluons au rythme de notre communauté, entamé il y a plus d'un an et voué, entre autres, à faire évoluer ses pratiques en concertation avec les organismes du territoire afin de répondre encore plus adéquatement aux enjeux.

Un travail d'évaluation du risque permettra d'agir en amont et d'être proactifs. Pour ce faire, le projet comporte trois volets :

- le soutien des victimes de violences conjugales ;
- le soutien des victimes collatérales, plus particulièrement auprès des enfants impliqués afin d'assurer leur bien-être ;
- les suivis entourant le suspect.

« Une nouvelle équipe formée d'une ressource policière de proximité et d'une ressource civile spécialisée en travail social aura pour mandat d'agir comme un filet de sécurité après un événement afin d'encadrer les actions à poser dans un souci de bien comprendre les réalités des victimes, de les accompagner adéquatement et d'assurer un suivi constant du dossier, tant avec elles qu'avec le suspect », mentionne Steve Toupin, inspecteur-chef au développement corporatif du SPVR.

Cette complémentarité d'expertise sera un atout majeur à la réussite et à la viabilité du projet qui permettra de travailler sur plusieurs axes parallèles, dont celui de la prévention et du dépistage de la violence conjugale.



▲ Steve Toupin, inspecteur-chef au développement corporatif du SPVR

Prévention des incendies

Feux extérieurs : profitez des belles soirées en toute sécurité

Les feux extérieurs sont permis sur le territoire selon certaines conditions à respecter pour assurer la sécurité de tous.

Positionnement du foyer

Le foyer doit :

- Être installé dans la cour arrière d'une résidence unifamiliale ;
- Être positionné à 4 m de tous les matériaux combustibles ou de contenant d'essence ou liquides inflammables ;
- Ne jamais se retrouver sous le câblage électrique, un arbre ou toute autre végétation ;
- Respecter un dégagement d'un (1) mètre par rapport à la limite de propriété.

Conditions à respecter pour allumer un feu

Avant d'allumer un feu extérieur, vous devez vous assurer de ne pas incommoder votre voisinage.

Les feux peuvent être allumés en soirée de 17 h à 1 h.

Seuls les foyers fermés sur toutes ses faces et munis d'une cheminée avec pare-étincelles sont autorisés.

Seuls le bois de chauffage et le bois d'allumage peuvent être utilisés pour alimenter le feu.

Il est interdit de brûler des déchets, les feuilles mortes, les résidus de construction ou toute autre matière provenant de votre ménage printanier.

Pour vous départir de vos résidus verts, privilégiez le bac brun, et pour les résidus de construction et de rénovation, l'écoparc.

Prenez note qu'il est interdit d'allumer un feu extérieur, même dans un foyer conforme, lors des situations suivantes :

- L'indice de danger d'incendie de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) est élevé ou plus dans notre secteur (consultez le sopfeu.qc.ca pour connaître l'indice en temps réel) ;
- Un avis d'interdiction d'arrosage est en vigueur ;
- La vitesse des vents excède 20 km/h.

Les pompiers reprennent leurs visites résidentielles

Pour la saison 2022, les pompiers frapperont aux portes de plus de 7000 résidences de Repentigny, Charlemagne et L'Épiphanie, et ce, jusqu'en octobre.

Leur visite peut avoir lieu de jour comme de soir, 7 jours/7. Pour savoir si votre adresse figure parmi celles qui seront visitées cette année, consultez la carte disponible au repentigny.ca/incendies. Les résidents concernés ont reçu ou recevront en avril une lettre d'avis. Si vous souhaitez faire les vérifications d'usage identifiées ci-dessous vous-même avant le début des visites en mai, vous pouvez remplir le formulaire disponible sur la page Web des incendies.

Prenez note que les pompiers inspectent chaque résidence environ tous les sept ans.

Vérifications à effectuer en amont

En prévision de la visite des pompiers, veuillez vérifier si :

- votre résidence compte au moins un avertisseur de fumée fonctionnel par étage, incluant le sous-sol ;
- les avertisseurs de fumée sont installés au plafond ou à moins de 30 cm du plafond ;
- les avertisseurs de fumée ont moins de 10 ans ;

- un avertisseur de monoxyde de carbone est installé près des chambres si la résidence compte un garage attaché à la maison et/ou un appareil à combustion.

Déroulement des visites

Si les mesures sanitaires demeurent comme on les connaît actuellement, les pompiers pourront entrer dans les domiciles cette année afin d'effectuer les vérifications habituelles. Cependant, si l'occupant n'est pas à l'aise de les laisser entrer, les pompiers poseront plutôt une série de questions à ce dernier afin de s'assurer que la résidence est conforme. Ils pourront également répondre aux interrogations des citoyens.

En cas d'absence

Si vous êtes absent lors de la visite des pompiers, ces derniers laisseront un accroche-porte demandant d'effectuer les vérifications listées ci-haut, d'apporter les corrections au besoin et, finalement, de remplir le formulaire « Absence » lors de l'inspection résidentielle » disponible au repentigny.ca/incendies.

Le formulaire peut également être rempli à la main et remis en format papier à la caserne 50 (270, rue Valmont, Repentigny).

En cas d'absence, l'occupant dispose de 30 jours pour procéder aux vérifications et remplir le formulaire.

22 avril, Jour de la Terre

Des outils pour favoriser l'écocitoyenneté

En matière de lutte contre les changements climatiques, chaque geste compte. Nous invitons nos 85 000 citoyens à poser un geste individuel pour participer à l'effort collectif visant à améliorer notre qualité de vie et à préserver nos richesses naturelles. Profitez de nos subventions, participez à nos conférences et agissez pour l'avenir de notre communauté!

Aide financière de 100 000 \$ pour aménagements verts

Déposez vos demandes pour les rénos du printemps

En 2021, près de 350 Repentinois.es ont bénéficié d'une aide financière pour effectuer des travaux écoresponsables sur leur propriété, dans le cadre du programme de subvention Habitation durable. Portée par cet intérêt grandissant de la population envers le développement durable, la Ville hausse à 100 000 \$ le budget réservé à ce programme en 2022.



Nouveautés 2022

Au volet écoénergétique du programme Habitation durable, qui propose une bonification des subventions Rénoclimat et Chauffez vert, vient s'ajouter cette année le programme Thermopompes efficaces d'Hydro-Québec. Ce dernier sera bonifié de 25 % par la Ville sur présentation de la preuve d'obtention de la subvention, et ce, pour un maximum de 200 \$ par logement. Également, quatre nouveaux gestes verts ont été ajoutés au volet écogestes du programme, qui comptait déjà une cinquantaine d'actions écoresponsables associées à une subvention :

- Achat d'une lame déchiqueteuse pour tondeuse électrique : 15 \$;
- Acquisition d'une souffleuse à neige électrique ou d'une pelle à neige électrique : 65 \$ et 25 \$
- Installation d'un commutateur de transfert pour une future génératrice : 75 \$
- Installation d'une pompe à puisard : 50 \$

Rappelons que dans la réalisation d'un projet, il est possible de combiner plus d'un écogestes. À cet effet, nombre de subventions pour écogestes demeurent méconnues, telles que l'acquisition d'un baril d'eau de pluie (60 \$) ou d'un composteur domestique (50 \$), l'installation de fenêtres au sud (150 \$/fenêtre), l'aménagement d'un jardin pluvial (200 \$) ou d'un stationnement végétalisé (300 \$). Informez-vous pour ne manquer aucune opportunité de rendre votre demeure plus saine, à moindre coûts!

Pour découvrir l'ensemble des subventions offertes et déposer une demande, visitez le repentigny.ca/subventions.

Simple et flexible, le programme Habitation durable vient soutenir les citoyens qui choisissent de réaliser leurs projets de rénovation ou de construction dans un souci écologique ou écoénergétique. En effet, le programme propose des subventions pour une panoplie de solutions vertes, pouvant aller jusqu'à 3 000 \$ pour des rénovations ou jusqu'à 8 000 \$ pour une nouvelle construction.

À la tête du palmarès des subventions les plus fréquemment demandées en 2021 se trouve celle pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique, au montant de 150 \$. Viennent ensuite les subventions pour l'achat d'une tondeuse électrique (60 \$), d'un déshumidificateur (500 \$), ou encore l'installation d'une toilette à faible débit (75 \$) ou de fenêtres écoénergétiques (60 \$/fenêtre).

« Nous nous réjouissons de constater la popularité de ce programme auprès des Repentinois.es, signe d'une volonté croissante de réduire sa propre empreinte écologique et énergétique et de contribuer à la création d'une ville plus verte et plus durable. La Ville est fière d'encourager concrètement ces gestes individuels porteurs d'avenir », a souligné Normand Urbain, président de la commission Environnement et résilience climatique.

200 000 \$ pour reverdir la Ville

Oxygéner nos quartiers, un arbre à la fois

Dans nos quartiers, les arbres apportent fraîcheur et oxygène, tout en contribuant à une meilleure qualité de vie. Souhaitant multiplier ces bienfaits et accentuer les efforts de lutte aux changements climatiques, la Ville reconduit en 2022 le programme de subvention pour la plantation d'arbres, lequel favorise l'augmentation globale du couvert végétal dans la municipalité. À cet effet, une somme de 200 000 \$ sera distribuée en subventions aux citoyens, soit l'équivalent d'environ 1 000 arbres.

Par le biais de ce programme, et conformément aux Politiques d'environnement et de foresterie urbaine et de biodiversité, les propriétés résidentielles comportant d'une à trois unités de logement peuvent obtenir un remboursement allant jusqu'à 200 \$. Aussi, les propriétés résidentielles comportant plus de trois unités de logement peuvent recevoir jusqu'à 400 \$, en autant que la

demande vise la plantation de deux nouveaux arbres sur une même propriété.

Pour s'en prévaloir, les propriétaires doivent simplement démontrer qu'ils ont un frêne ou un arbre malade à abattre, ou encore, qu'ils ne possèdent pas le nombre minimal d'arbres requis en cour avant ou arrière, selon le règlement de zonage 438. Cependant, l'arbre choisi devra respecter certains critères quant au format et à l'essence. Aussi, le lieu de localisation de la plantation devra être conforme au règlement municipal.

Subvention

Les propriétaires qui planteront un arbre cet été auront jusqu'au 31 décembre prochain pour soumettre leur demande de remboursement. Tous les détails et le formulaire de demande se trouvent au repentigny.ca/subventions.



Conférences à ne pas manquer

À vous qui souhaitez devenir un écocitoyen avisé, ne manquez pas ces deux conférences virtuelles gratuites! Pour vous inscrire, visitez le repentigny.ca/calendrier.



19 avril, 19 h : J'adopte un mode de vie écoresponsable

Les enjeux environnementaux actuels et les limites de notre planète laissent parfois penser qu'on ne peut rien faire au niveau individuel. C'est faux! Cet atelier propose des solutions concrètes et abordables pour diminuer l'impact environnemental de chacun d'entre nous au quotidien.

5 mai, 19 h : À vos frigos! — Nourrir la lutte contre le gaspillage alimentaire

La lutte au gaspillage alimentaire vous interpelle, surtout dans le contexte de la hausse du prix des aliments? Passez une heure avec un expert du Jour de la Terre et découvrez des trucs et astuces pour réduire vos déchets au quotidien!

Lutte aux îlots de chaleur

Plantation de trois arbres pour le Jour de la Terre

À l'occasion du Jour de la Terre, des employés de la Ville poseront un geste concret pour lutter contre les changements climatiques en plantant un arbre devant trois bâtiments du Service des travaux publics, localisés dans le parc industriel.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la Ville de contribuer à la campagne de verdissement Verdir pour l'avenir, laquelle cible particulièrement les îlots et archipels de chaleur urbains situés dans les secteurs industriels, commerciaux et institutionnels de son territoire. De fait,

la présence considérable de béton et de bitume dans ces secteurs contribue grandement au réchauffement de l'air en accumulant la chaleur et en la dispersant, même la nuit.

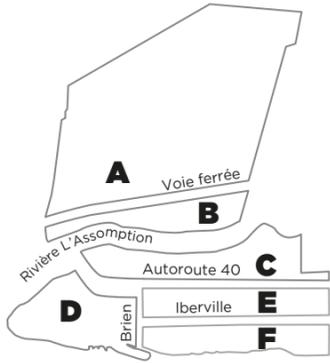
Subvention

Aidez-nous à assainir nos zones industrielles! Les commerces, industries, institutions ou organismes communautaires peuvent participer à la création d'un milieu de travail plus vert en sollicitant l'appui du programme Verdir pour l'avenir. Ils pourront obtenir des arbres et arbustes à prix réduit, de même que la main d'œuvre pour la plantation. Il suffit de communiquer avec le Comité Écologique du Grand Montréal au cemg@bellnet.ca.

Dates à retenir

Collecte des matières organiques

À compter du 19 avril, la collecte des matières organiques aura lieu chaque semaine, et ce, jusqu'à la mi-novembre. Les résidents des secteurs A et B sont invités à placer leur bac en bordure de rue les mardis, avant 6 h 30; pour les résidents des secteurs C, D, E et F, la cueillette aura lieu les mercredis.



Collecte des matières organiques — surplus acceptés

Secteurs A/B : 26 avril | Secteurs C/D/E/F : 27 avril

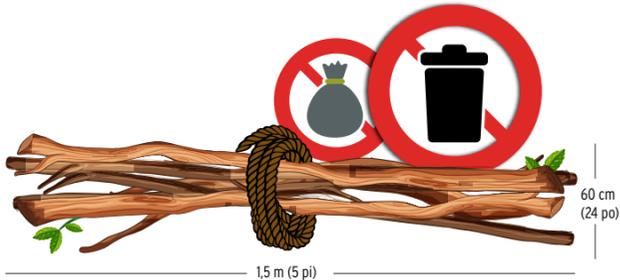
Juste à temps pour le nettoyage de votre terrain! Ces collectes sont offertes au printemps et à l'automne afin de pallier les périodes où les résidus verts sont produits en plus grande quantité. Les surplus sont acceptés en quantité illimitée pourvu qu'ils soient disposés dans des contenants autorisés.



9 mai : collecte des branches pour tous

NOUVEAU! Dorénavant, les branches doivent être déposées en bordure de rue le lundi, avant 6 h 30, pour tous les secteurs. La collecte s'effectuera au cours des 72 heures suivantes (3 jours).

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

Distribution de compost

Pour une troisième année, la distribution du compost se fera en formule libre-service, sous supervision, à l'écocentre de Repentigny situé au 336, rue Charles-Marchand. Ce service sera disponible tous les mardis et jeudis, entre 13 h et 20 h, du 10 mai au 2 juin.

Prenez note que l'écocentre est fermé pour le dépôt de matières durant les jours de l'activité de distribution de compost. Pour assurer la sécurité de tous, des mesures sanitaires devront toujours être respectées :

- avoir en sa possession pelle et contenants — remorques admises (à noter qu'aucun matériel ou aide ne sera fourni par la Ville et que les bacs roulants bleus et bruns seront refusés);
- respecter la distanciation physique;
- demeurer dans son véhicule jusqu'à son tour;
- présenter une preuve de résidence par la fenêtre;
- écouter en tout temps les consignes des employés;
- faire preuve de patience : les passagers de seulement deux véhicules à la fois pourront prendre du compost.

Comme les années passées, chacun aura droit à un maximum de 120 litres par adresse, soit l'équivalent d'une brouette. Les quantités de compost disponibles sont amplement suffisantes pour la population. Il y aura donc du compost pour tous, jusqu'au 2 juin. Ainsi, il est fortement recommandé aux citoyens de coordonner leur cueillette avec leurs travaux extérieurs, afin d'éviter une longue file d'attente et l'engorgement à l'écocentre dans les premiers jours de distribution.

Entrée en vigueur des restrictions d'arrosage

Conformément au règlement 252 concernant l'eau potable, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre, l'arrosage des pelouses doit se faire selon l'horaire suivant :

	Numéros civiques pairs		Numéros civiques impairs	
	Arrosage manuel	Système d'irrigation (sous-terrain)	Arrosage manuel	Système d'irrigation (sous-terrain)
Jours pairs	6 h à 8 h 19 h à 20 h	4 h à 6 h		
Jours impairs			6 h à 8 h 19 h à 20 h	4 h à 6 h

Le 31^e jour des mois de mai, juillet et août, il est strictement interdit d'arroser, que votre numéro soit pair ou impair, et ce, pour l'ensemble du territoire.

À noter que quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible d'une amende.

Campagne de sécurité urbaine

À pied, à vélo ou en auto, je partage la route

Dans le cadre de sa campagne de sécurité urbaine qui met le côté humain à l'avant-plan, la Ville sensibilise les citoyens à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires.

Pour se faire, six comportements à adopter ont été ciblés afin de favoriser le civisme, le respect de la réglementation municipale et la sécurité des citoyens.

À pied, à vélo ou en auto, je partage la route est le troisième message axé sur les comportements de bienveillance qui sera véhiculé jusqu'à la fin mai.

Ce message rappelle notamment l'importance de respecter les limites de vitesse indiquées sur les brigadiers statiques dans les quartiers résidentiels, de respecter les passages piétonniers ou encore de respecter les lumières, en auto, en vélo ou à pied!

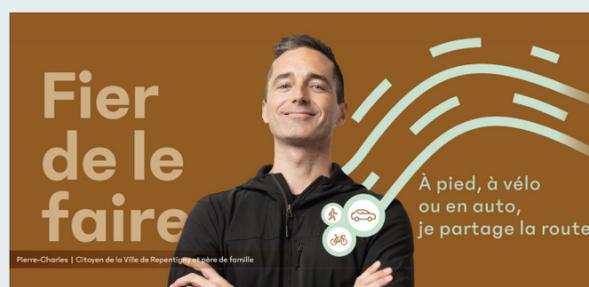
Concours

Rappelons que les autres thèmes abordés dans cette campagne de sécurité urbaine sont le cellulaire au volant, la vérification des avertisseurs de fumée, la sécurité aquatique, les zones scolaires et la trousse d'urgence 72 h.

Lequel vous interpelle le plus? La Ville vous invite à voter pour l'action que vous posez en matière de sécurité urbaine qui suscite en vous le plus de fierté.

En participant, vous courez la chance de remporter l'un des six lots d'une valeur de 1000 \$ (chacun composé de 5 chèques-cadeaux de 200 \$) à dépenser chez des commerçants locaux. Rendez-vous dès maintenant au FierdeleFaire.com.

Les gagnants seront déterminés lors d'un tirage qui sera effectué à l'automne 2022.



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 10 mai 2022, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez repentigny.ca/conseilmunicipal.

Pour joindre votre conseiller municipal



District 1
Raymond MASSE 514 231-8197
masser@repentigny.ca



District 2
Jacques PRESCOTT 514 914-0021
prescottj@repentigny.ca



District 3
Karine BENOIT 438 506-7772
benoitk@repentigny.ca



District 4
Luc RHÉAUME 514 913-5811
rheamel@repentigny.ca



District 5
Bernard LANDREVILLE 438 525-6807
landrevilleb@repentigny.ca



District 6
Martine ROUX 514 895-3074
rouxm@repentigny.ca



District 7
Joubert SIMON 438 622-2535
simonj@repentigny.ca



District 8
Jennifer ROBILLARD 514 833-5239
robillardj@repentigny.ca



District 9
Martine GENDRON 514 247-4644
gendronm@repentigny.ca



District 10
Kevin BUTEAU 514 926-9201
buteauk@repentigny.ca



District 11
Chantal ROUTHIER 514 347-0947
routhierc@repentigny.ca



District 12
Normand URBAIN 450 654-5661
urbainn@repentigny.ca

Suivez vos élus sur les médias sociaux!

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

repentigny.ca
communication@repentigny.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne 450 657-4877

Centre récréatif 450 657-8988

Commentaires et requêtes 450 470-3140

Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661

Cour municipale 450 470-3500

Ordre du jour 450 470-3141

Transport - horaires 1 877 492-6111

Travaux publics 450 470-3800

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
35 500 exemplaires

